



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 2074

### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE LE RACISME

**M. le président.** La parole est à M. Gabriel Serville.

**M. Gabriel Serville.** Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, récemment, la Guyane et les Antilles célébraient la liberté et la fin l'esclavage. Hélas, ces commémorations furent ternies par la multiplication d'incidents racistes, symptomatiques du retour en force des discours haineux, et cela près de vingt ans après l'adoption de la loi Taubira qui érigeait la traite et l'esclavage au rang de crimes contre l'humanité, autant pour les populations africaines, amérindiennes, malgaches qu'indiennes.

Ainsi, après les propos infamants de Christine Angot qui a comparé et hiérarchisé les souffrances, dans une indifférence assourdissante, voilà que Samaha Sam, chanteuse, et Wendie Renard, joueuse de l'équipe de France de football, essuient à leur tour une volée d'attaques racistes. Là encore, pas un mot, pas une réaction officielle. Est-ce par ignorance ou par mépris ? Si ce n'est du mépris, alors, madame la secrétaire d'État, donnons-nous les moyens de combattre l'ignorance. À l'instar de Nelson Mandela qui affirmait que « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde », faisons de l'histoire des discriminations produites par la colonisation, les traites négrières et l'esclavagisme une composante majeure des programmes scolaires.

Traisons ces questions dans une perspective globale qui soit une vraie priorité. Renforçons et accélérons la pénétration de la loi Taubira dans la pédagogie, afin de faire évoluer encore plus vite les mentalités vers l'acceptation intelligente de nos différences. Finançons efficacement les travaux de recherche pour que ce moment douloureux de l'histoire de l'humanité soit enseigné en toute objectivité. Certes, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, lancée par Jean-Marc Ayrault, procède d'une bonne intention ; cependant, elle ne saurait être l'alpha et l'oméga de la lutte contre le racisme et ses conséquences.

Madame la secrétaire d'État, décidons-nous collectivement à faire face à cette bête immonde qui gangrène notre société. Les pistes sont connues, il ne manque que l'audace pour agir. Et je souhaite à mon tour féliciter tous les élèves lauréats de la vingt-troisième édition du parlement des enfants. *(De très nombreux députés des groupes GDR et SOC se lèvent pour applaudir. - M. Mbaye se lève et applaudit aussi.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député Serville, avec Marlène Schiappa, avec l'ensemble des membres du Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, nous sommes totalement mobilisés à vos côtés contre tout acte, toute expression ou toute manifestation de racisme ou d'antisémitisme. Au cours des années 2016 et 2017, le nombre de ces actes condamnables a baissé. En revanche, l'année 2018

n'a pas été bonne, en particulier en ce qui concerne les actes antisémites qui ont augmenté de 74 %. Et si les actes racistes et xénophobes ont très légèrement baissé, ils n'en demeurent pas moins inacceptables. Il en va de même pour les actes anti-chrétiens que nous devons continuer de condamner malgré une certaine stabilisation.

Je rappellerai, dans le même esprit que vous, monsieur le député, que chaque acte de racisme, d'antisémitisme est une atteinte à ce que nous sommes, aux principes mêmes de la République qui impliquent que nous assumions nos différences. C'est pourquoi nous devons rester mobilisés.

Il y a un peu moins d'un an, le Premier ministre a lancé un plan d'action visant notamment à renforcer les moyens de détection et de poursuite systématique de tels actes. Je vous ai donné quelques tendances et non des chiffres pour une raison simple : nous savons qu'ils sont faux. En effet, les victimes du racisme ne portent pas plainte de façon systématique – or nous devons les aider à le faire afin que des poursuites soient engagées et des sanctions prononcées. Le dispositif « pré-plainte en ligne » doit y contribuer.

Nous devons également agir contre la diffusion des propos racistes, en particulier sur internet. Dans quelques jours, vous examinerez la proposition de loi de Laetitia Avia qui sera un outil essentiel en la matière. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Il faut par ailleurs améliorer la prise en charge des victimes avec le développement des outils numériques mais aussi améliorer l'accompagnement et la formation. En effet, monsieur le député, vous avez raison : il faut insister sur la formation à la mémoire, à ce que nous sommes, à ce qui fait notre identité dans toutes nos différences car quand on respecte la mémoire on respecte les différences. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2074

**Rubrique :** Droits fondamentaux

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2019](#)